



Déménagement avec enfants, l'ex conjoint peut-il s'y opposer ?

Par **Iolo33200**, le **26/02/2008** à **19:57**

Bonsoir,rrnrnJ'habite dans le sud de la France et ma compagne, avec qui j'ai eu une petite fille qui a aujourd'hui 10 mois habite à 620kms de chez moi avec notre fille et ses deux garçons nés d'une précédente union.rnpour des raisons professionnelles, je ne peux déménager avant 2 ans afin de la rejoindre dans sa région.rnNotre souhait serait qu'elle vienne me rejoindre dans l'immédiat et que nous retournions dans sa région dans 2 ans.rnLe père de ses enfants peut-il s'opposer et empêcher son déménagement, tout en sachant que cela n'est pas définitif puisque nous remonterions dans 2 ans ?rnY a-t-il des démarches particulières à effectuer avant de partir, nécessité de passer devant le JAF ?rnNous avons tout à fait conscience que cette situation, aussi courte soit-elle sera difficile à vivre pour lui et pour les garçons, mais nous avons nous aussi notre couple à construire, nous nous voyons peu et je ne vois pas ma fille grandir.rnMerci de nous éclairer.